

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE CONJOINTE

Révision allégée n°1 du PLU de Domancy

Par arrêté n° URB2025049 du 23/10/2025, le maire de la commune de Domancy a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme de Domancy.

Le projet de révision allégée a pour objet la prise en compte du jugement du Tribunal Administratif important mis en compatibilité du plan local d'urbanisme.

Le projet de révision allégée a fait l'objet d'un examen au cas-par-cas, sur lequel la Mission régionale d'autorité environnementale d'Auvergne-Rhône-Alpes a émis un avis favorable au dossier de la procédure.

Au terme de l'enquête publique, le projet de révision allégée n°1 du plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations et propositions du public, du rapport et des conclusions du Commissaire enquêteur, sera soumis à délibération du Conseil municipal de Domancy en vue de son approbation.

Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné Monsieur Jean-Paul VESIN en qualité de Commissaire enquêteur et Monsieur Luc DECOURREURNE en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la période de l'enquête publique, qui se déroulera du 17/11/2025 à 08h30 au 10/12/2025 à 12h00, 33 jours, le public pourra consulter le dossier et présenter ses observations et propositions sur un registre ouvert dans les lieux suivants, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle . Mairie de Domancy - 419, Route de Letraz - 74700 DOMANCY

Lundi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Mardi et Mercredi de 8h30 - 12h00

Pendant la durée de l'enquête publique, le dossier peut également être consulté et téléchargé depuis le site internet de la mairie de Domancy <https://www.domancy.fr> et sur la plateforme <https://www.registre-numerique.fr/revision1-plu-domancy>

Pendant la durée de l'enquête publique, les observations et les propositions sur le projet de révision allégée n°1 du PLU de Domancy pourront être :

- communiquées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Domancy - 419, Route de Letraz - 74700 DOMANCY

- adressées par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie de Domancy - 419, Route de Letraz - 74700 DOMANCY

- adressées au Commissaire enquêteur par voie électronique à l'adresse mail dédiée : [revision1-plu-domancy@mail.registre-numerique.fr](mailto:revision1-plu-domancy@mail.registre-numerique.fr)

À cet effet, un poste informatique avec un accès gratuit au site internet de Domancy est mis à la disposition du public à la mairie de Domancy aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle,

Le Commissaire enquêteur pourra aussi à la disposition du public, aux jours et heures suivants, en mairie de Domancy :

- Le lundi 17 novembre de 8h30 à 12h00

- Le vendredi 19 décembre de 14h00 à 17h00

Le Commissaire enquêteur dispose d'un délai maximal de trente jours, à compter de la date de clôture de l'enquête, pour remettre au maire ou à son représentant le dossier d'enquête, avec son rapport et ses conclusions motivées sur le projet.

Le rapport et les conclusions du Commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant 1 an à compter de la clôture de l'enquête, à la Préfecture de la Haute-Savoie et à la mairie de Domancy (419, Route de Letraz - 74700 DOMANCY) aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Domancy <https://www.domancy.fr> et sur le registre dématérialisé <https://www.registre-numerique.fr/revision1-plu-domancy>.

Monsieur le Maire de Domancy est responsable du projet.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès des services de la mairie de Domancy dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Cet avis est également publié sur le site internet du Domancy <https://www.domancy.fr>

Le Maire,  
Serge REVENAZ

MAIRIES, COLLECTIVITÉS, HÔPITAUX...  
Dématérialisez vos marchés sur [proxilegales.fr](http://proxilegales.fr)



Publiez vos marchés  
à plus de  
18 000 entreprises  
déjà inscrites  
sur Proxilegales.fr

ANNONCES



Avis d'ouverture d'enquête publique

Par arrêté n°A-2025-08 du 10 novembre 2025, le Président de la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR) a prescrit une enquête publique conjointe, préalable à l'approbation de la modification n°3 et de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Val des Usses qui est organisé par la Communauté de Communes Usses et Rhône (CCUR).

Le projet de modification n°3 porte notamment sur l'évolution de quelques dispositions des règlements graphique et écrit, l'évolution des dispositions de certaines Orientations d'Aménagement et de Programmation sectorielles, l'évolution des dispositions de certains secteurs de taille et de capacité d'accueil limités, l'identification de constructions en zone agricole ou naturelle pouvant faire l'objet d'un changement de destination. Ce projet a été soumis à la mission régionale de l'autorité environnementale qui a rendu son avis le 22 septembre 2025 : « La modification n°3 du PLUi du Val des Usses n'est pas susceptible d'avoir des incidences notables sur l'environnement et sur la santé humaine au sens de l'annexe II de la directive 2001/42/CE du 27 juin 2001 relative à l'évaluation des incidences de certains projets et programmes sur l'environnement ; elle ne requiert pas la réalisation d'une évaluation environnementale ». La CCUR a décidé de suivre cet avis par délibération du 14 octobre 2025.

Le projet de révision allégée n°1 porte sur la réduction de certains espaces paysagers structurants. Le projet a été soumis à la mission régionale de l'autorité environnementale qui n'a pas été en mesure de délivrer un avis « et donc ses observations » dans le délai prévu par la réglementation, faute de moyens suffisants.

L'ensemble de ces documents sont consultables sur le site internet de la CCUR : <https://www.usses-et-rhone.fr/209-plu-du-val-des-usses.htm>. L'enquête publique se déroulera du 3 décembre 2025 à 0h30 au 13 janvier 2026 à 12h00, soit une durée de 31 jours.

Monsieur Bernard CLEMENT a été nommé commissaire enquêteur suppléant et Monsieur Jean-Paul VESIN commissaire enquêteur.

Il se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations, les lundi 8 décembre 2025 de 8h30 à 12h et le mardi 13 janvier 2026, de 8h30 à 12h, au siège de l'Urbaine de la CCUR, 35 place de l'Eglise à Frangy.

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête publique :

- sur support numérique via un poste informatique ouvert à tous au siège de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles,

- sur support numérique à l'adresse internet suivante :

- o Pour le dossier de modification n°3 : <https://www.registre-dematerialise.fr/6878>

- o Pour le dossier de révision allégée n°1 : <https://www.registre-dematerialise.fr/6894>

Durant la période de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra faire part de ses observations et propositions :

- sur les registres d'enquête papier établis sur feuilles non mobiles cotées et parées par le commissaire enquêteur et associés à cet effet au siège de l'enquête, et dans les 8 mairies concernées, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, sauf jours fériés et fermetures exceptionnelles,

- par courrier adressé à Monsieur le Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique,

- sur le registre dématérialisé disponible sur le site internet dédié à l'adresse suivante :

- o Pour le dossier de modification n°3 : <https://www.registre-dematerialise.fr/6878>

- o Pour le dossier de révision allégée n°1 : <https://www.registre-dematerialise.fr/6894>

- par mail :

- o Pour le dossier de modification n°3 : [enquete-publice-6878@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publice-6878@registre-dematerialise.fr)

- o Pour le dossier de révision allégée n°1 : [enquete-publice-6894@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publice-6894@registre-dematerialise.fr)

Toutes les observations et propositions seront rendues publiques.

L'autorité compétente pour approuver la modification n°3 et la révision allégée n°1 du PLUi du Val des Usses à l'issue de l'enquête publique est le Conseil communautaire de la CCUR. Ce dernier pourra, s'il y a lieu et suite au rapport et conclusions du commissaire enquêteur, modifier le projet de modification n°3 et/ou de révision allégée n°1 du PLUi du Val des Usses avant approbation.

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/  
CONSTITUTIONS



POLLIEN GIRAUD BIRMELE  
10 Ter, Rue de l'Europe - Le Vertilis  
74200 THONON-LES-BAINS

AVIS DE  
CONSTITUTION

Avis donné de la constitution d'une Société Civile Immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

**FORME** : Société Civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code Civil et par les articles 1 à 59 du décret N°78-704 du 03 juillet 1978

**DENOMINATION** : « COBACSEN »

**OBJET** : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtie ou non bâtie dont elle pourra devenir propriétaire, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la faculté d'effectuer tout cautionnement.

**SIEGE** : 74500 EVIAN-LES-BAINS, 63 Rue Nationale

**DUREE** : Six années à compter de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

**APORTS** : 1.000,00 €

**CAPITAL** : 1.000,00 €

**GERANTS** : Monsieur Cyrille JACOBSEN

Demeurant à 74500 EVIAN-LES-BAINS, 56 Rue Nationale

Madame Charlotte JACOBSEN

Demeurant à 74500 EVIAN-LES-BAINS, 56 Rue Nationale

**DITION DE PARTS** : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit,

quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant les deux tiers au moins du capital.

**R.C.S. :** THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie

Pour avis,  
La Gerance

DISSOLUTIONS/  
LIQUIDATIONS/  
CESSATIONS



POLLIEN GIRAUD BIRMELE  
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis  
74200 THONON-LES-BAINS

C.NEPLAZ

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation amiable

Au capital de 4.000 euros

Siège social : 74200 LE LYAUD

Siège de liquidation : 316 Route

d'Orcier 74200 LE LYAUD

R.C.S. THONON-LES-BAINS

B 435 407 762

AVIS DE CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant une décision en date du 13/11/2025, Monsieur Claude NEPLAZ, associé, a approuvé les comptes de liquidation, a donné avis au greffe du tribunal de commerce de Thonon-les-bains, Madame Sylvie RUBIN, demeurant à 74200 LE LYAUD, 316 Route d'Orcier, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 Septembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Mention sera faite au RCS : THONON-LES-BAINS, Haute-Savoie.

Pour avis,  
Le Liquidateur

ROLLUX & CHAMPLIAUD DAUPHIN  
Avocats Associés

95 Rue Molé 69003 LYON  
9A avenue du Général de Gaulle  
74200 THONON LES BAINS

NOMINATION - TRANSFERT -

MODIFICATION - MOUVEMENT



POLLIEN GIRAUD BIRMELE  
10 Ter Rue de l'Europe - Le Vertilis  
74200 THONON-LES-BAINS

VERTICAL SERVICES

Société par actions simplifiée unipersonnelle  
au capital de 5.000,00 €

Siège social : 4680 Route de Cordon

74700 CORDON

RCS ANNECY B 530 236 736

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant une décision extraordinaire du

05 Novembre 2025, l'associé unique a

décidé de transférer le siège social de la

société VERTICAL SERVICES de

74700 CORDON, 4680 Route de

Cordon, à 74950 SCIONZIER, 106 Rue

Claude Ballabaud, à compter du 24

Juillet 2025.

Les statuts ont été modifiés en

consequence.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe

du Tribunal de Commerce d'ANNECY

Pour avis,

La Présidente

DIVERS  
(CRÉANCES, CONVOCATIONS,  
PUBLICATION DES COMPTES...)

Montagne d'Ouzon

Convocation

Assemblée générale 2025

L'assemblée Générale de la société Montagne d'Ouzon aura lieu le jeudi 4

décembre 2025 à 18h30 à la BCI -

74430 (62, impasse du Corbier).

Toutes les  
ANNONCES  
LÉGALES